

s'il est possible, que le besoin qui la sollicite. Il s'agit ici d'un intérêt national autant que religieux. Un seul de nos séminaires ne saurait être menacé dans son existence sans que la patrie elle-même en souffre et s'en trouve comme amoindrie.

L'édifice incendié était l'œuvre de plusieurs années de travail, d'efforts généreux, de sacrifices : tout cela s'est effondré en quelques heures. Etranges destinées, vraiment, que celles de nos institutions canadiennes ! Aucune épreuve ne leur est épargnée, et celle du feu semble être particulièrement leur partage. Mais la main qui les frappe est aussi la main qui les guérit. Voyez : elles se relèvent des coups qui semblaient devoir les anéantir, elles renaissent même de leurs cendres. Ainsi se poursuit à travers notre histoire la réalisation du plan divin que la vénérable Marie de l'Incarnation avait saisi et qu'elle signalait il y a deux siècles : Dieu conduit tout en ce pays, par des voies secrètes et mystérieuses qui déroutent tout calcul humain, mais dont l'issue nous révèle toujours une Providence pleine d'amour et de sollicitude à l'égard du peuple canadien.

Cette Providence ne manquera pas au séminaire de Rimouski : elle semble déjà se manifester dans le courage qui anime ses fondateurs et ses directeurs. Au lendemain même du désastre, ils se sont mis à l'œuvre pour réédifier sur les ruines. En face de cette énergie et prompte initiative, quelles que soient les tristesses de l'heure présente, on ne peut qu'espérer pour l'avenir. Avec l'aide de Dieu, ce que la persévérance du travail et du dévouement avait accompli une première fois, elle pourra l'accomplir encore. Le séminaire de Rimouski verra refleurir sa jeunesse, et il reprendra le cours de ses succès pour l'honneur et l'avantage communs de la religion et de la patrie.

Un comité central de secours a été formé à Rimouski pour la restauration du séminaire incendié : les souscriptions doivent être adressées au Rév. P. J. Saucier, trésorier du comité, à Rimouski, ou à P. L. Gauvreau, écr. maire de cette ville.

13 avril 1881.